



20e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Législature 2016-2020

Mardi 27 novembre 2018 à 19h30

à l'Hôtel de ville

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la 17^e séance du Conseil général du 28 juin 2018.
2. Election d'un représentant du POP au sein de la commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie (INFRAUEN) en remplacement de M. Gianfranco Maule, démissionnaire.
3. Rapport du Conseil communal relatif à Izoo18 (DICI).
4. Rapport du Conseil communal relatif au remplacement du CCF et de la microturbine (DUBRE).
5. Interpellation du groupe UDC "MITHOLZ, la pouillère...", déposée et développée lors de la séance du 30 octobre 2018 (*texte suit*).
6. Interpellation du groupe PS "La Chaux-de-Fonds et la fibre optique", déposée et développée lors de la séance du 30 octobre 2018 (*texte suit*).
7. Motion du groupe PS "Stationnement pour la mobilité douce sur la nouvelle place de la gare", déposée et développée lors de la séance du 30 octobre 2018 (*texte suit*).

Alain Vaucher
Président du Conseil général

Interpellation Hughes Chantraine

" Mitholz, la poudrière "

Toute la population suisse s'émeut depuis quelques semaines du danger extrême vécu par les habitants de ce village de l'Oberland bernois.

La raison en est qu'un stock gigantesque de munitions y a été entreposé à la seconde guerre mondiale et dont une partie a déjà explosé en 1947, produisant un réel cataclysme dans la vallée. C'est donc une énorme bombe qui sommeille encore quelques encablures du village.

Le fait n'est pas isolé, et l'armée suisse a enseveli durant la dernière guerre (et directement après celle-ci) des tonnes de munitions et d'explosifs. Certains pour les stocker, d'autres, à titre défensif.

Il m'a été expliqué il y a bien des années par un haut gradé, que La Vue des Alpes avait également été le théâtre d'une telle opération et que plusieurs dizaines de tonnes d'explosifs y avait été emmurés.

L'objectif militaire était purement défensif et consistait à faire effondrer la route du col de La Vue et créer ainsi, un barrage contre une invasion du pays par cette voie. Un tel effondrement pouvait, selon mes sources, ralentir la progression ennemie de près de trois jours.

Toujours selon mes sources, comme la menace d'une invasion du territoire (le Réduit National!) par la voie neuchâteloise à perdu de sa crédibilité, les forces armées s'étaient posés la question de sortir de la montagne les explosifs qui avaient été entreposés. Mais apparemment, une certaine instabilité du produit créait un risque beaucoup trop élevé et il aurait finalement été décidé de simplement sceller l'entrée ... !

Le Conseil communal est-il au courant d'une probable présence d'explosifs instables en quantité monstrueuse au creux de La Vue des Alpes ?

Peut-il se renseigner sur le risque " Mitholzien " d'une telle situation, si elle s'avère réelle ?

Pour le groupe UDC

Hughes Chantraine

Thierry Brechbühler

Marc Schafroth

Interpellation du groupe socialiste du 30 octobre 2018

La Chaux-de-Fonds et la fibre optique

La fibre optique. Nul ne peut contester qu'elle représente aujourd'hui l'avenir et nombreuses sont les grandes communes de Suisse à l'avoir déjà optée. Cependant, les cartes affichées par les réseaux mobiles suisses nous indiquent que La Chaux-de-Fonds ne semble pas encore être dotée de cette technologie.

Dès lors, le groupe socialiste souhaiterait savoir ce qu'il en est. Au vu des nombreux travaux routiers qui ont occupés notre ville cet été, y a-t-il eu simultanément une pose de fibre optique ? Et dans tous les cas, nos autorités ont-elles déjà réfléchi et envisagé ce type de raccordement ? Dans quelle mesure et à quelle échéance ?

Oguzhan Can

Motion du groupe PS

Stationnement pour la mobilité douce sur la nouvelle place de la gare

Le bel été que nous avons passé a permis aux chaux-de-fonniers d'utiliser leurs 2 roues (vélos, vélos électriques, scooteurs, motos et autres trottinettes) comme probablement jamais auparavant ! Preuve en est le parc à vélo du couvert de la gare qui n'a pas désenpli ou presque depuis le mois de juin.

Ce qui est très réjouissant c'est bien entendu que le vélo est en train de se faire une belle place dans notre ville.

Ce qui l'est un peu moins, c'est que la place dédiée à la mobilité douce sur la place de la gare est déjà presque saturée à tel point que certains jours, des vélos sont attachés sur les nombreux piliers du couvert jusqu'au milieu de celui-ci.

Dans le but de soutenir l'utilisation du vélo et de la mobilité douce en direction de la gare, il nous semble indispensable d'anticiper et de prévoir des installations de stationnement dignes de ce nom.

Nous demandons au conseil communal d'étudier des solutions afin d'adapter le stationnement des deux roues sur la place de la gare ou dans ses alentours afin de promouvoir encore un peu plus l'utilisation de la mobilité douce dans le respect de l'esthétique de la place et du couvert en question.

La Chaux-de-Fonds, le 30 octobre 2018

Pour le groupe PS

Patrick Jobin

Monique Gagnebin

Rose Lièvre Assamoi

Silvia Locatelli

Carmen Brossard
